

Comité international de la Croix-Rouge

Trois délégués du CICR tués au Burundi

Cédric Martin

Reto Neuenschwander

Juan Pastor Ruffino

Le 4 juin 1996, deux véhicules du Comité international de la Croix-Rouge qui rentraient à Bujumbura (Burundi) ont été la cible de tirs près du village de Mugina, dans le nord de la province de Cibitoke. Au cours de cette attaque, trois délégués du CICR ont été tués : Cédric Martin, Reto Neuenschwander et Juan Pastor Ruffino.

Dans cette région particulièrement affectée par le conflit, le CICR a assisté des milliers de personnes en leur fournissant de l'eau, des médicaments et des biens de première nécessité. Suite à ce drame, le CICR a réduit dans un premier temps ses activités sur le terrain, avec l'espoir de pouvoir continuer plus tard son action humanitaire en faveur de la population civile burundaise. Cependant, le 11 juin, suite à des menaces explicites contre la vie de ses délégués, le CICR a pris la décision de retirer tous ses collaborateurs expatriés du Burundi.

Trois délégués à l'engagement humanitaire exemplaire

Cédric Martin, 32 ans, était entré au service du CICR en 1994, pour une première mission en ex-Yougoslavie. Les conséquences de la guerre sur la population civile l'avaient profondément marqué, et il avait développé une énergie peu commune pour tenter d'améliorer les conditions difficiles de ces populations. Après une courte mission au Rwanda, Cédric Martin était arrivé au Burundi en octobre 1995, à un moment crucial, caractérisé à la fois par des besoins humanitaires immenses et par de très grandes difficultés. Avec ses collègues, il avait participé à la création de systèmes d'approvisionnement en eau, essentiels à la vie. Conscient de

l'importance vitale de cette mission, il n'avait ainsi pas hésité à prendre la route de cette zone de guerre.

Reto Neuenschwander, 39 ans, était entré au CICR en 1992. Il avait motivé son engagement par une volonté « d'aider à une coexistence pacifique entre peuples et nations ». Au cours de ces quatre dernières années, il avait accompli des missions pour le CICR en Somalie, à Sri Lanka, en Bosnie-Herzégovine, en Afghanistan et au Burundi. Dans ce pays, il occupait le poste de coordonnateur pour les secours en faveur des populations civiles. Reto Neuenschwander a toujours impressionné ses collègues par la force de sa motivation humanitaire, son ouverture d'esprit, sa conscience professionnelle, son souci de faire un travail parfait jusque dans les détails. Ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui se souviennent d'un homme de cœur et de conscience, à la générosité exceptionnelle, prévenant, à l'écoute des autres. D'une modestie rare, il avait su devenir un pilier de la délégation du CICR au Burundi.

Juan Pastor Ruffino était entré en 1995 au CICR, à 36 ans. Le travail humanitaire, disait-il, donnait un sens à sa vie. Par son expérience de vie et sa personnalité, Juan Ruffino était un homme équilibré en toutes circonstances, réfléchi et enthousiaste, inspirant à tous sympathie et confiance. Juan Ruffino souhaitait profondément comprendre et aimer les autres, tous les autres, et il disait volontiers qu'il avait longtemps souffert de « savoir sans agir ». L'été dernier, il avait décidé « de savoir et d'agir », et il s'était adressé au CICR en écrivant que « de Grozny au Soudan, de Timor au Libéria, les couleurs du CICR représentent l'espoir, toujours ». Le Burundi a été sa première mission. Son empathie, son sens du partage et du dialogue ont fait de lui un homme dont on recherchait la compagnie, un délégué apprécié aussi bien de ses collègues expatriés que des collaborateurs burundais.

Par la voix de son président, Cornelio Sommaruga, le CICR a rendu hommage aux trois délégués et a exprimé son admiration pour l'œuvre accomplie. « Sous le choc de leur tragique disparition, je voudrais rendre hommage à Cédric, Reto et Juan pour avoir agi en incarnant au plus haut degré ce qui est l'essence même du CICR : la croyance aux idéaux humanitaires, le sentiment de responsabilité à l'égard des victimes, l'engagement personnel pour les causes qu'on défend et l'action en toute indépendance, en respect du principe de neutralité et défendant l'indépendance institutionnelle, gage de succès humanitaire. (...) Aux parents, aux conjoints et aux amis, je réitère la sympathie profonde de l'ensemble du CICR. Nous partageons votre souffrance. Mais permettez-moi aussi de vous dire merci. Merci d'avoir suscité chez ces êtres qui vous sont chers

ces idéaux d'humanité, cette force qui les a poussés à se dépasser pour les victimes, jusqu'au sacrifice extrême. Leur souvenir reste vif. Ils vont nous inspirer.»

La Revue
